MOISY Aude

De: BOYER Christophe

Envoyé: vendredi 12 janvier 2024 11:39 **À:** NOUVIAN Corinne; MOISY Aude

Objet: TR: Accusé de réception - Demande d'avis de l'autorité environnementale [PROJET -

MRAE] - AFAFE de Clévilliers (28)





Christophe BOYER

Direction de l'aménagement Chargé d'opérations d'aménagement foncier Tél. 02 37 88 48 03 / Port. 06 75 76 60 73

Conseil départemental d'Eure-et-Loir 28028 Chartres Cedex





Le Conseil départemental reconnait un droit à la déconnexion des outils de communication à distance et recommande à ses agents de s'abstenir d'utiliser ces outils pendant les périodes de repos et de congés. Si vous recevez ce message en dehors de vos heures habituelles de travail, vous n'êtes pas tenu d'y répondre immédiatement.

De: DREAL Centre/MAAE (Mission Appui à l'Autorité Environnementale) emis par BRUNEAU Maxine - DREAL Centre/MAAE <maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé: vendredi 12 janvier 2024 11:30

À: BOYER Christophe < Christophe. BOYER@eurelien.fr>; delphine.nere@eure-et-loir.gouv.fr

Objet : Accusé de réception - Demande d'avis de l'autorité environnementale [PROJET - MRAE] - AFAFE de Clévilliers (28)

(20)

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de <u>maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr</u>. <u>Découvrez pourquoi cela est important</u>

Bonjour,

J'accuse réception de votre demande d'avis de l'autorité environnementale :

- En date du 18/12/2023;
- Relative au dossier d'AFAFE de Clévilliers (28);
- Sous le numéro d'ordre suivant: 2023-4491;
- Déposée par Monsieur **GODET Jean, Président de la Commission communal d'Aménagement Foncier** en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution du projet.

Cet avis sera émis dans un délai de deux mois à compter de la date de réception mentionnée ci-dessus. En cas d'autorisation environnementale, le délai est susceptible d'être, le cas échéant, suspendu à compter de la demande de complément et jusqu'à la réception de la totalité des éléments nécessaires. À défaut, il sera réputé sans observation.

Pour votre information, cet avis vous sera communiqué par voie dématérialisée et sera publié sur le site internet de la MRAe Centre-Val de Loire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

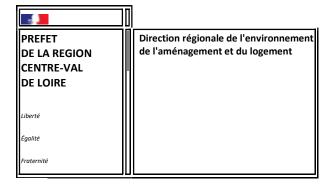
Pour le Président de la MRAe Centre-Val de Loire P/o Le Chef de la Mission Appui à l'Autorité Environnementale Mathieu SANTUNE

Mission Appui à l'Autorité Environnementale

DREAL Centre-Val de Loire

5, avenue Buffon - CS 96407, 45064 ORLÉANS Cedex 2 Tél : 02 36 17 46 38

www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr



2